

Transport aérien des patients bariatriques

Ornge est le fournisseur de services d'ambulance aérienne de l'Ontario. Le transport des patients complexes constitue un aspect important de notre mandat; il peut toutefois être difficile d'offrir un transport sécuritaire et de qualité à certains patients bariatriques en raison des limites opérationnelles de nos véhicules et de notre équipement. Ornge entend réduire les lacunes dans les services qui leur sont offerts sans compromettre la sécurité.

Ce document vise à :

- i. décrire le processus de planification d'Ornge pour le transport sécuritaire des patients bariatriques et les limites opérationnelles inhérentes au processus;
- ii. proposer des lignes directrices aux partenaires de soins, dont une liste de vérification pour les établissements d'origine.

Processus de planification et limites opérationnelles

- A. Quel est le niveau de soins requis?
- B. Quels aéronefs disponibles peuvent offrir ce niveau de soins?
- C. La civière de l'aéronef peut-elle supporter le poids total du patient et de l'équipement?
- D. La limite de poids et la largeur de l'aéronef sont-elles suffisantes pour accommoder le patient?

CHOIX DU VÉHICULE PAR ORNGE

A. NIVEAU DE SOINS

Les médecins spécialisés en transport sanitaire d'Ornge évaluent le niveau de soins requis parmi les trois suivants :

- Soins primaires : soulagement des symptômes (paramédicaux en soins primaires).
- Soins avancés : méthodes de réanimation avancée et transport des patients sous respirateur mécanique ou perfusions multiples (paramédicaux en soins avancés et en soins critiques).
- Soins critiques : possibilité d'administrer une plus grande variété de médicaments qu'en soins avancés, dont le propofol et les perfusions d'adrénaline, et de traiter des patients plus complexes : néonataux, obstétriques, sous oxygénation extracorporelle, sous ballon de contrepulsion intra-aortique, etc. (paramédicaux en soins critiques).

B. TYPES D'AÉRONEFS DISPONIBLES

Selon le niveau de soins requis, Ornge peut utiliser ses aéronefs à voilure fixe (PC-12) ou ses hélicoptères (AW139), ou encore faire appel à des transporteurs visés par une entente permanente possédant différents types d'aéronefs à voilure fixe. Les véhicules d'Ornge conviennent aux niveaux de soins avancés et critiques, tandis que les autres sont surtout utilisés pour les soins primaires.

C. LIMITES DE POIDS DES CIVIÈRES

Chaque type de civière a sa propre limite de poids, qui tient compte à la fois du patient et de l'équipement.

Les patients en soins avancés ou critiques requièrent généralement plus d'équipement médical. Par conséquent, le poids maximal autorisé pour ce type de patient est généralement moins élevé qu'en soins primaires.

Exemple	Patient 1 (primaires)	Patient 2 (avancés)
Limite de poids de la civière	500 lb (227 kg)	500 lb (227 kg)
Moniteur cardiaque	23 lb (10 kg)	23 lb (10 kg)
Étagère à fournitures	23 lb (11 kg)	23 lb (11 kg)
Respirateur	--	20 lb (9 kg)
Pompe à perfusion (x2)	--	12 lb (5 kg)
Sacs pour perfusion intraveineuse (x2)	--	4 lb (2 kg)
Poids maximal du patient	454 lb (206 kg)	418 lb (190 kg)

Les civières pour patients bariatriques ont différentes limites de poids, de 500 lb (227 kg) à 700 lb (318 kg). Leur disponibilité varie selon l'endroit et le type de transport (aéronef ou ambulance).

D. LIMITES DE POIDS ET DE TAILLE DES AÉRONEFS

Les aéronefs n'ont pas tous les mêmes capacités opérationnelles; le poids et l'équilibrage influencent grandement la sécurité du transport. **Par conséquent, il est essentiel de connaître le poids exact du patient.**

Dans le cas des patients bariatriques, il faut également connaître leur largeur exacte. Les dimensions de la porte et la configuration de la cabine peuvent poser problème, particulièrement si la civière est fixée au mur. Ornge veillera à sélectionner un véhicule approprié.

2

Points à retenir pour les fournisseurs

- Toutes les demandes de transport doivent passer par le centre de contrôle des opérations (CCO) d'Ornge, ou par le processus One Number to Call dans le cas des malades en phase critique.
- Pour les patients bariatriques, le CCO notera les informations fournies par l'établissement d'origine (**poids, largeur et état du patient**) afin d'envoyer le bon aéronef.
- **La largeur est une mesure unidimensionnelle, prise en ligne droite au point le plus large du patient (couché sur le dos). Elle est à distinguer de la circonférence, qui n'est pas nécessaire pour le transport.**
- Le transport aérien sécuritaire est plus complexe que le transport terrestre, et les capacités varient selon l'aéronef. La sélection d'un véhicule doit tenir compte de nombreux facteurs; les délais pourraient donc excéder ceux des demandes de transfert habituelles.
- Il est essentiel de fournir à Ornge des renseignements exacts sur le poids et la largeur du patient ainsi que sur l'équipement requis durant le transport.

Vous voulez en savoir plus? Un **agent des communications** peut vous répondre en tout temps au centre de contrôle des opérations, au **1.833.401.5577**.

Vous pouvez également consulter notre portail Healthcare Partner en ligne au **www.ornge.ca/soins-de-sante**.

» MARCHE À SUIVRE POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ORIGINE

1. Déterminer si le patient répond aux critères bariatriques. En ce qui concerne le transport, tout patient dont le poids excède les 120 kg ou dont la largeur dépasse 27 pouces est considéré comme bariatrique.
2. Avant de choisir la destination, s'assurer que l'établissement d'accueil peut répondre aux besoins du patient (p. ex., capacité d'accueillir un patient bariatrique en imagerie diagnostique).
3. Demander un transport. Le CCO demandera les renseignements suivants, nécessaires pour le calcul du poids total :
 - a. Poids du patient
 - b. Largeur du patient
 - c. Équipement médical requis pendant le transport (Ornge en estimera le poids)

Ornge évaluera le niveau de soins requis ainsi que le poids combiné du patient et de l'équipement médical, puis choisira un véhicule et un équipage de vol appropriés.

Ornge assurera aussi la liaison avec le service paramédical local pour planifier la logistique et déterminer les limites opérationnelles potentielles.

Il est essentiel de mesurer le poids et la largeur avec autant d'exactitude que possible pour qu'Ornge puisse choisir le véhicule et l'équipage de vol appropriés.

Tout renseignement erroné peut entraîner des retards considérables.

» QUE FAIRE SI LE TRANSPORT AÉRIEN EST IMPOSSIBLE?

Dans certains cas, le transport aérien est impossible; le transport terrestre est donc la seule option viable. Si celui-ci est également impossible (p. ex., le patient se trouve dans un endroit accessible uniquement par voie aérienne), Ornge collaborera avec les partenaires de soins pour trouver des options de soutien et déterminer si des mesures extraordinaires sont possibles.